

2016

Le montant des actions visant au bien-être des enfants malades s'élève à 99 140€

BIEN-ETRE	
IGR-Arts plastiques (salaire enseignante)	42 000 €
Magie à l'hôpital	3 000 €
Cartable connecté	30 000 €
HNSM	
Chorégraphie	2 640 €
Matériel	10 500 €
Clowns en Folie	2 500 €
Musique et Santé	8 500 €
sous-total	99 140 €